



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

PAC

Question au Gouvernement n° 1657

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Patrick Hoguet.

M. Patrick Hoguet. Monsieur le ministre de l'agriculture, les éleveurs de la région que je représente sont eux aussi angoissés par la dégradation durable du marché de la viande bovine. Tout en saluant la rapidité et la vigueur de votre réaction dans cette crise exceptionnellement grave, permettez-moi de vous faire part de la forte attente de ces éleveurs, et ce sur trois plans.

Celui de la consommation tout d'abord.

Des mesures draconiennes ont été prises en France afin d'éviter les risques de contamination de notre cheptel et de garantir la qualité sanitaire des animaux abattus. Mais, pour leur donner toute leur efficacité, il convient, et j'y insiste à mon tour, d'identifier les animaux et la viande offerte à la consommation. Certes, l'interprofession a pris des dispositions en ce sens et s'est préoccupée ces jours-ci de le faire savoir, mais il faut sans aucun doute généraliser ces pratiques et se donner les moyens réglementaires et administratifs d'en assurer le strict contrôle. De même, il faudra mettre en place des instruments propres à valoriser les modes de faire-valoir locaux, de telle sorte que nous puissions recourir plus facilement aux appellations d'origine et aux marques de qualité, dont la distribution, y compris la grande, devra tenir compte.

Du côté de la production, je n'insisterai pas puisque la question a déjà été posée, mais je crois, monsieur le ministre, que vous devez rester ferme sur la nécessité d'obtenir de Bruxelles une compensation qui soit à la mesure des pertes subies par les éleveurs, cette compensation devant intervenir le plus rapidement possible. Enfin, s'agissant des échanges, n'allons pas trop vite dans l'ouverture de notre marché aux importations de produits dérivés, mais peut-être avez-vous de nouveaux éléments à verser au dossier.

Telles sont, monsieur le ministre, les craintes et les souhaits des éleveurs de notre pays. Ils attendent avec impatience les mesures de compensation qui doivent être arrêtées à Bruxelles, mais ils ont aussi besoin de perspectives claires pour ne pas céder au découragement. Donnez-leur des raisons d'espérer à nouveau ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation.

M. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la pêche et de l'alimentation. Monsieur le député, je vous confirme la ferme détermination de la France d'obtenir des aides décentes pour nos éleveurs. Et je voudrais compléter ma précédente réponse en abordant les autres points que vous avez évoqués.

Le premier concerne les échanges. Il faut que les choses soient claires, parce que j'ai entendu dire à peu près tout et n'importe quoi. Nous restons évidemment rigoureux sur les échanges. Il n'est question pour le moment, en nous fondant sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé, que d'obtenir de nos partenaires britanniques qu'ils fabriquent de la gélatine et du suif dans des conditions garantissant totalement l'inoffensivité de ces produits, sous le contrôle, bien entendu, des vétérinaires de la Commission et des États membres. À cette condition, nous pourrions effectivement envisager un assouplissement de notre position, et uniquement sur cette gamme de produits. Il ne faut pas en profiter pour affoler le consommateur.

S'agissant justement du consommateur, il est certain que nous devons, pour l'avenir, en France comme en Europe, pratiquer une politique de reconnaissance, d'identification et d'étiquetage des produits.

Enfin, il est clair également que nous devons remettre en chantier, dès cette année, l'organisation commune du marché de la viande bovine, de manière à mieux adapter la production à la consommation et à rétablir un juste

equilibre qui mettra fin aux consequences catastrophiques de l'effondrement des cours. Voila, monsieur le depute, le chantier qui s'ouvre a nous. Il n'est pas simplement conjoncturel, il est veritablement structurel. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Patrick Hoguet.

M. Patrick Hoguet. Monsieur le ministre de l'agriculture, les eleveurs de la region que je represente sont eux aussi angoisses par la degradation durable du marche de la viande bovine. Tout en saluant la rapidite et la vigueur de votre reaction dans cette crise exceptionnellement grave, permettez-moi de vous faire part de la forte attente de ces eleveurs, et ce sur trois plans.

Celui de la consommation tout d'abord.

Des mesures draconiennes ont ete prises en France afin d'eviter les risques de contamination de notre cheptel et de garantir la qualite sanitaire des animaux abattus. Mais, pour leur donner toute leur efficacite, il convient, et j'y insiste a mon tour, d'identifier les animaux et la viande offerte a la consommation. Certes, l'interprofession a pris des dispositions en ce sens et s'est preoccupee ces jours-ci de le faire savoir, mais il faut sans aucun doute generaliser ces pratiques et se donner les moyens reglementaires et administratifs d'en assurer le strict controle. De meme, il faudra mettre en place des instruments propres a valoriser les modes de faire-valoir locaux, de telle sorte que nous puissions recourir plus facilement aux appellations d'origine et aux marques de qualite, dont la distribution, y compris la grande, devra tenir compte.

Du cote de la production, je n'insisterai pas puisque la question a deja ete posee, mais je crois, monsieur le ministre, que vous devez rester ferme sur la necessite d'obtenir de Bruxelles une compensation qui soit a la mesure des pertes subies par les eleveurs, cette compensation devant intervenir le plus rapidement possible. Enfin, s'agissant des echanges, n'allons pas trop vite dans l'ouverture de notre marche aux importations de produits derives, mais peut-etre avez-vous de nouveaux elements a verser au dossier.

Telles sont, monsieur le ministre, les craintes et les souhaits des eleveurs de notre pays. Ils attendent avec impatience les mesures de compensation qui doivent etre arretees a Bruxelles, mais ils ont aussi besoin de perspectives claires pour ne pas ceder au decouragement. Donnez-leur des raisons d'esperer a nouveau ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation.

M. Philippe Vasseur, ministre de l'agriculture, de la peche et de l'alimentation. Monsieur le depute, je vous confirme la ferme determination de la France d'obtenir des aides decentes pour nos eleveurs. Et je voudrais completer ma precedente reponse en abordant les autres points que vous avez evoques.

Le premier concerne les echanges. Il faut que les choses soient claires, parce que j'ai entendu dire a peu pres tout et n'importe quoi. Nous restons evidemment rigoureux sur les echanges. Il n'est question pour le moment, en nous fondant sur les recommandations de l'Organisation mondiale de la sante, que d'obtenir de nos partenaires britanniques qu'ils fabriquent de la gelatine et du suif dans des conditions garantissant totalement l'inoffensivite de ces produits, sous le controle, bien entendu, des veterinaires de la Commission et des Etats membres. A cette condition, nous pourrions effectivement envisager un assouplissement de notre position, et uniquement sur cette gamme de produits. Il ne faut pas en profiter pour affoler le consommateur.

S'agissant justement du consommateur, il est certain que nous devons, pour l'avenir, en France comme en Europe, pratiquer une politique de reconnaissance, d'identification et d'etiquetage des produits.

Enfin, il est clair egalement que nous devons remettre en chantier, des cette annee, l'organisation commune du marche de la viande bovine, de maniere a mieux adapter la production a la consommation et a retablir un juste equilibre qui mettra fin aux consequences catastrophiques de l'effondrement des cours.

Voila, monsieur le depute, le chantier qui s'ouvre a nous. Il n'est pas simplement conjoncturel, il est veritablement structurel. (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Données clés

Auteur : [M. Hoguet Patrick](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1657

Rubrique : Politiques communautaires

Ministère interrogé : agriculture, pêche et alimentation

Ministère attributaire : agriculture, pêche et alimentation

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 23 mai 1996, page 3331

Réponse publiée le : 23 mai 1996, page 3331

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 23 mai 1996